

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DE COURT-ST-ETIENNE

Consultation villageoise n°5 à Beurieux, salle Defalque

Le 12 octobre 2020 – compte rendu de la séance

Présents :

- **Citoyens : 35 personnes**
- **Mandataires publics (2) :** Jean-Christophe JAUMOTTE (Echevin à l'aménagement du territoire), Steve DE WEVERE (Echevin de l'environnement et Président du CPAS)
- **Pour l'Administration communale (1) :** Valentine DE MERODE (agent relais PCDR)
- **Pour la Fondation Rurale de Wallonie (2) :** Laëtitia LAMARCO, Nicolas BOSMANS (agents de développement)

Ordre du jour :

1. Introduction
2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural
3. Appel à candidatures pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
4. Brainstorming sur le Diagnostic Territorial: consultation par thématiques et idées de projets
5. Conclusion et suites

1. Introduction

Jean-Christophe Jaumotte, Echevin à l'aménagement du territoire et Steve de Wevere, Echevin à l'environnement et Président du CPAS, souhaitent la bienvenue aux participants.

Ils expliquent que l'Opération de Développement Rural (ODR) est un processus participatif qui permettra de co-construire avec les citoyens les projets à venir. La commune réalise sa toute première ODR. Ce processus s'inscrit dans la suite du diagnostic territorial réalisé par le bureau d'études AGORA en 2019. Une première consultation avait eu lieu dans Court Centre le 10 mars 2020, puis la crise sanitaire a ralenti ou du moins changé le processus. Une enquête en ligne a été réalisée cet été pour compenser le manque de réunion physique. Le cycle de consultation a pu être relancé le 21 septembre à Court centre et a continué le 1^{er} octobre à Tangissart et le 8 octobre à La Roche. Si les règles de sécurité à respecter changent quelque peu la méthode et les conditions de rassemblements, la finalité reste la même : définir un Programme Communal de Développement Rural (PCDR), soit une trentaine de projets pour les 10 ans à venir. La Commune souhaite que le PCDR fasse la part belle à l'axe « Nature », à défaut de pouvoir mettre en place un Programme Communal de Développement de la Nature (moratoire régional en cours pour les PCDN). Ensuite, les échevins présentent les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement et leurs cèdent la parole.

2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural

Nicolas Bosmans, agent de développement FRW, rappelle le cadre des ODR, notamment :

- **L'intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR est :**
 - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
 - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
 - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
- **Les acteurs principaux d'une ODR sont :**
 - La Commune et son administration. Elle est maîtresse d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
 - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 3).
 - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
 - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, etc.) ;
 - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
 - d'impulser certaines réflexions ;
 - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
 - La Wallonie, division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
 - Le bureau d'étude sera chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **La base légale :** les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.
- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**. Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Court-St-Etienne. Il

devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.

- Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.
 - Le bureau d'étude AGORA a déjà réalisé un diagnostic territorial, base de travail des présentes consultations
 - Ce diagnostic territorial va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire. C'est l'Auteur du PCDR qui rédigera ce diagnostic partagé à la suite de l'ensemble des consultations villageoises.

3. Appel à candidatures pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La FRW insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Court-St-Etienne (village, genre, secteur professionnel et associatif...). La disponibilité attendue en tant que membre de la CLDR est : une réunion par mois (en soirée) les deux premières années puis une réunion par trimestre durant la mise en œuvre.

Concrètement, tout habitant de Court-St-Etienne peut poser sa candidature jusqu'au 15 novembre 2020. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par la Ministre de la Ruralité.

S'en suit une séance de questions / réponses sur l'ODR et la CLDR.

Les questions posées par les habitants sont les suivantes :

- ***Pour combien de temps les citoyens s'engagent-ils ? Quelle est la fréquence des réunions ?***
 - Réponse de la FRW → La durée de travail est de +/- 12 ans. Mais les membres de la CLDR sont libres de démissionner quand ils le désirent ; En période d'élaboration, la fréquence des réunions est +/- mensuelle hors vacances scolaires (+/- 8réunions par an). En période de mise en œuvre, la fréquence est trimestrielle.

- ***Comment se déroule la désignation de la CLDR et le choix des membres ? A quoi s'engage-t-on ?***
 - Réponse de la FRW → Le quart communal est directement désigné par le Conseil communal. L'engagement se fait le temps de la législature. Pour la part citoyenne (trois-quarts) la composition est décidée par le Conseil communal sur base des candidatures reçues, et en respectant la diversité des représentations comme demandé dans le Décret. Les deux critères les plus importants dans la composition de la CLDR est l'équilibre de représentation des villages, ainsi que l'équilibre des genres. D'autres critères peuvent intervenir dans un second temps, surtout s'il y a plus de candidatures que de postes : l'équilibre des âges, de représentation de catégories socio-professionnelles, d'associations... Mais il ne faut pas avoir de compétences particulières pour être membres. L'ODR doit être accessible « au plus grand nombre ». Pour certaines communes, il n'y a pas besoin de faire de sélection car le nombre de candidatures n'excède pas le nombre maximal autorisé. S'il y a trop de candidatures, une liste d'attente est alors mise en place. Les membres citoyens sont libres de partir si la CLDR ne leur convient pas. Le cas échéant, l'intégration des nouveaux membres se réalisent via cette liste d'attente et, si nécessaire, via un nouvel appel à candidatures.

- ***Y a-t-il une CLDR pour la commune ou une CLDR par village ?***
 - Réponse de la FRW → une seule CLDR pour toute l'entité (commune). L'objectif d'une opération de développement rural est bien de définir une stratégie de développement à l'échelon de l'entité, tout en tenant compte des spécificités villageoises.

4. Brainstorming sur le diagnostic territorial de Court-St-Etienne : consultation par thématiques et idées de projets

Laëtitia Lamarcq, agent de développement FRW, présente les grandes lignes du diagnostic territorial réalisé par AGORA en 2019 et expose le déroulement du temps de travail collectif.

5 grandes thématiques sont abordées succinctement, chacune durant 15 minutes :



**Habiter et
Vivre ensemble**



Travailler et entreprendre



Se déplacer



Vie culturelle, sports et loisirs






Nature et Développement durable

Les points forts et les points faibles sont, à chaque fois, explicités (**cf. présentation annexe**).

L'objectif est de faire réagir les participants sur les éléments clés du diagnostic territorial d'AGORA. Pendant un peu plus d'une heure, les habitants sont amenés à s'exprimer en plénière pour ajouter des atouts/points forts et des faiblesses. A la fin de chaque thème, les habitants sont également invités à inscrire sur des papiers de couleur leurs idées de projets, qu'ils déposeront à la fin de la soirée dans une urne située à la sortie. Cette méthode est utilisée afin d'éviter au maximum les déplacements durant la séance, en raison des règles de sécurité à respecter.

Les tableaux ci-dessous reprennent les compléments de diagnostic par grand thème ainsi que les idées de projets/suggestions émises par les habitants. Les éléments de diagnostic du bureau d'études AGORA se trouvent dans la présentation annexée au compte-rendu.

A. Habiter et vivre ensemble à Court-St-Etienne

	<ul style="list-style-type: none"> • Fête des voisins au Ruchaux
	<ul style="list-style-type: none"> • Ancienne école de Beurieux (lieu de rencontre : convivialité) : <ul style="list-style-type: none"> >> le lieu n'est pas assez fréquenté par le grand public. Il l'est surtout par les associations et mouvements de jeunesse. >> « les amis de Beurieux » occupent cette école mais problème de place. Certaines activités doivent être délocalisées. • Le quatre quart est en difficulté à cause de la crise covid • Manque de liens entre les habitants de Beurieux et plus largement entre les habitants de l'entité. • Pas d'identité stéphanoise. Dans les hameaux, certains contacts ont lieux mais pas au niveau de l'entité • Certains lieux de rassemblement ne sont pas utilisés (exemple rue Fontaine Magnole, dans un lotissement où lieu de rassemblement prévu en charge d'urbanisme mais sous-utilisé car méconnu). • L'absence de manque de médecins énoncée dans le diagnostic est nuancée. Projection à moyen terme ? • 42 lits en crèche est pointé comme positif.....Etonnant • Manque d'activités locales
	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Effort à faire en matière de communication pour développer les contacts entre les habitants ⇒ Créer un espace public de convivialité/rencontre au Ruchaux : salle, terrain de pétanque, parc, salle conjointe avec Beurieux ? (+8) ⇒ Marquer les entrées de village afin de faire prendre conscience aux automobilistes qu'ils rentrent dans un village (sécurité, convivialité) ⇒ Bloquer la rue du Ruchaux 1 X/an pour la fête des voisins ⇒ Renforcer l'identité Court-St-Etienne par des panneaux didactiques fixes ⇒ Valoriser le patrimoine et les liens entre les hameaux ⇒ Créer un fléchage vers les différents endroits de la commune ⇒ Réaménager l'école de Beurieux → une salle adaptée plus grande (+6) ⇒ Préserver les terres agricoles pour garder le caractère semi-rural de la commune (+1) ⇒ Préserver en terre agricole les terrains situés entre la rue Fosse des vaux et le chemin du grand Philippe ⇒ Valoriser l'espace de convivialité, rue Fontaine Magnole. ⇒ Soutenir le quatre quart (+1) ⇒ Créer un projet fédérateur ⇒ Créer un projet intergénérationnel ⇒ Encourager le développement de fêtes des voisins ⇒ Autoriser les tiers logements dans les maisons 4 façades (logements kangourous, bimby,...) ⇒ Créer des itinéraires cyclables découvertes des hameaux ⇒ Développer les lieux d'accueil pour personnes âgées ⇒ Favoriser le développement associatif à Beurieux ⇒ Créer des apéros villageois en été ⇒ Mettre en place une revue mensuelle d'information communale ⇒ Mieux communiquer via les réseaux sociaux via une plateforme locale communale

B. Travailler et entreprendre à Court-St-Etienne



- Nouveau maraichage
- Nouvelle ferme en diversification : la vache à table (ferme De Dobbeleer)





- Problème de communication (sans doute transversal aux différentes thématiques)
- Le chèque relance, bien qu'étant une bonne initiative, n'est pas toujours clair pour son utilisation
- Beurieux est plus tourné vers Mont-Saint-Guibert pour ses commerces (plus facile)
- Manque de commerces de proximité à Beurieux. Mais est-ce rentable pour un commerçant de s'installer à Beurieux ?
- Difficulté d'accès à la terre pour les agriculteurs à cause de la pression foncière



- Il y a eu un essai de marché hebdomadaire à Beurieux mais celui-ci a été stoppé. A relancer ? A l'école de Beurieux ? **(+14)**
- Faire appel à la coopérative « Terre en vue » pour aider au maintien de terres agricoles à Court-Saint-Etienne **(+3)**
- Créer un lieu qui rassemble les différents produits locaux de la région : coopérative,... A l'école de Beurieux ? **(+4)**
- Encourager les commerces de proximité **(+3)**
- Faire un répertoire des commerçants sur le site web communal **(+2)**
- Maintenir les sentiers touristiques et éviter qu'ils soient utilisés par des 4 X 4
- Pas de développement touristique de masse mais plutôt valoriser le patrimoine local et développer des promenades balisées à caractère culturel
- Créer des outils de promotion touristique pour les sites et promenades
- Que le plan de secteur ne sacrifie pas les terres agricoles à la création de lotissements d'ortoirs.
- Soutenir les fermes qui font de la diversification agricole
- Créer des lieux de dépôts de produits dans les hameaux où un commerce n'est pas rentable : dépôt de pain, guichet de service, épicerie de quartier, colis,...**(+1)**
- Améliorer l'attractivité des vitrines commerciales dans le centre de CSE
- Attirer les restos dans le centre de CSE
- Soutenir l'artisanat
- Soutenir financièrement les commerçants locaux




C. Se déplacer à Court-St-Etienne

- 
- Importantes nuisances sonores dues à la N25 : la Wallonie a classé Court-Saint-Etienne dans les zones prioritaires en matière de bruits causés par des routes régionales. Mais pas encore de mesures concrètes.
 - Important trafic de transit dans les rues de CSE, causé par la saturation de la N25 et de la N4 aux heures de pointe. Ceci engendre notamment un problème de sécurité (vitesse, densité du trafic, camions...), surtout à l'égard des usagers lents (cycliste, piétons)
 - Les chicanes et ralentisseurs ne sont pas toujours adaptés aux convois agricoles.
 - La piste cyclable rue de Beurieux s'arrête net → problème de continuité des déplacements lents
 - Piste cyclable inexistante au Ruchaux
 - Problème de sécurité des déplacements lents : pas de mesures préventives (marquage, signalétique, éclairage...)
 - Manque de parkings sécurisés pour vélos
 - Les trottoirs pour les déplacements piétons posent problèmes à beaucoup d'endroits.
 - Bois de la Quenique : manque de lumière
 - Pourquoi des emplacements de stationnement sur la route rue des écoles dans le centre et rue de Faux à Sart, alors qu'à Beurieux, on ne trouve pas de solution pour ralentir la vitesse et densité du trafic ?
 - Pourquoi avoir placé des ralentisseurs à l'entrée du Bois de Beurieux ? Inutile.
 - Problème de fissure dans les maisons à cause de la densité du trafic
 - Traversée du bois de la Quenique est dangereuse pour les cyclistes et piétons
 - Bus de Beurieux : ligne matinale vers trains supprimée à 7h00




- 
- ➔ Liaison cyclable Beurieux-Ruchaux-LLN **(+3)**
 - ➔ Grand giratoire Ruchaux-Quenique – Mèlèze : permettrait de faire une piste cyclable dans ces rues mises en sens unique
 - ➔ Créer un trottoir Ruchaux – CSE centre
 - ➔ Réaménager la rue de Beurieux pour protéger les usagers faibles **(+4)**
 - ➔ Créer un maillage de mobilité douce sécurisé entre les villages de l'entité **(+3)**
 - ➔ Pose de radars (préventif ou non, mobiles ou fixes) pour faire respecter et diminuer la vitesse locale **(+9)**
 - ➔ Développer les zones 30 **(+6)**
 - ➔ Arrêt de train Ruchaux/bois des Rêves
 - ➔ Arrêt de bus Ruchaux / Mèlèze
 - ➔ Développer la mobilité douce **(+3)**
 - ➔ Renforcer le réseau TEC
 - ➔ Développer la signalétique et les marquages au sol (sur fond rouge) pour sécuriser les usagers faibles : zone 30, piste cyclable, passages piétons... **(+5)**
 - ➔ Finaliser les pistes cyclables qui s'interrompent brusquement (continuité du réseau)
 - ➔ Mettre en place des navettes scolaires avec les écoles des Hayelles entre le parking et l'école
 - ➔ Développer des mini-bus électriques pour relier les hameaux entre eux (type proxy bus tec)
 - ➔ Améliorer l'état des pistes cyclables même le long des RN
 - ➔ Développer la mobilité intermodale
 - ➔ Améliorer l'état du RAVeL
 - ➔ Créer une entrée à la RN25 vers Nivelles en haut de la rue Fossé des Vaux **(+3)**

- Mettre la RN25 à 90 km/h (voire 75km/h pour certains) + radars tronçon **(+5)**
- Mettre un revêtement anti-bruit sur la RN25 **(+1)**
- Panneaux anti-bruit le long de la RN25 **(+4)**
- Compléter l'échangeur de la N25 à hauteur de la ferme de profonval
- Faire une zone 30 au Ruchaux + radar
- Mis en place d'un transport en commun au Ruchaux
- Organiser et baliser le stationnement au Ruchaux
- Transformer le passage à niveau près de l'école paroissiale. A remplacer par une liaison avec le pont voisin ?
- Avoir une réflexion pour forcer les navetteurs à rester sur les grand axes (sens interdits pour empêcher le trafic de transit)
- Proposer des voitures partagées sur le parking de l'école de Beurieux
- Repenser l'accès aux Hayettes avec un kiss & ride à l'entrée de Beurieux
- Bloquer l'entrée de Beurieux comme l'a fait MSG avec un rondpoint et rétrécissement.
- Renforcer le dialogue entre CSE et MSG pour améliorer la mobilité **(+1)**
- Laisser le passage rue du moulin
- Placer un passage pour piéton rue du Ruchaux, dans l'alignement des sentiers pédestres
- Lutter contre les gros projets urbanistiques pour limiter le trafic

D. Nature et développement durable à Court-St-Etienne

	• /
	<ul style="list-style-type: none">• Episodes d'inondations à Beurieux• Inquiétudes/questionnement quant au développement de la 5G• Crainte d'impacts négatifs de l'activité du moulin de Beurieux sur la biodiversité, l'affaissement des berges, le bruit, la montée des eaux.• « Surluminosité » de certaines rues
	<ul style="list-style-type: none">⇒ Planter des haies pour limiter l'impact des inondations⇒ Faire une réunion d'information sur la 5G quand la Commune disposera des informations⇒ Demander au contrat de rivière une analyse d'impacts de l'activité du moulin de Beurieux sur la biodiversité.⇒ Préserver les terres agricoles et les bois face aux projets immobiliers⇒ Créer des zones humides protégées⇒ Etendre le recyclage à tous les plastiques dans les poubelles bleues⇒ Lancer une dynamique « zéro déchets » (+1)⇒ Respecter le fauchage tardif⇒ Replanter des haies (+2)⇒ Créer des zones de rétention des eaux⇒ Communiquer aux citoyens les rapports de qualité des eaux des ruisseaux (notamment Ry Angon)⇒ Lutter contre la 5G (+1)⇒ Suivre les impacts sur la santé si développement de la 5G⇒ Créer du lien entre les habitants à travers des activités de protection de l'environnement⇒ Lutter contre les inondations par des aménagements adaptés : bandes enherbées, haies, changement de techniques agricoles,....⇒ Développer la solidarité entre citoyens quand épisodes d'inondations⇒ Faire respecter la qualité des berges des cours d'eau par leurs riverains⇒ Développer l'éclairage intelligent pour lutter contre la pollution nocturne⇒ Créer un potager / verger de quartier/ partagés (+5)⇒ Agrandir le recyparc⇒ Suivre l'impact du fonctionnement du moulin de Beurieux (+6)⇒ Etudier l'impact des lignes à hautes tension Elia sur les riverains

E. Vie culturelle, sport et loisirs à Court-St-Etienne

	<ul style="list-style-type: none">• Le forum stéphanois joue un rôle fédérateur des associations
	<ul style="list-style-type: none">• Une unité scoutie n'a pas de local permanent et est hébergée chez un privé• Parcours d'artistes (par la Maison des artistes) :<ul style="list-style-type: none">○ Disparité de participation d'un hameau à l'autre○ Difficulté de promouvoir l'initiative largement sur l'entité
	<ul style="list-style-type: none">⇒ Aider les associations à communiquer sur les activités (+2)⇒ Utiliser les réseaux sociaux pour promouvoir les activités⇒ Créer un plan de communication dynamique au niveau communal (+1)⇒ Relancer les jeux-intervillages (+1)⇒ Créer une brocante à Beurieux⇒ Créer un terrain multisport au Ruchaux (+1)⇒ Mettre en place des boîtes à livres (+1)⇒ Trouver un local pour l'unité scoutie de Beurieux (+2)⇒ Couvrir les terrains de tennis du centre de CSE⇒ Académie de musique dans les écoles pour les parents sans voiture⇒ Développer les activités pour les jeunes⇒ Créer un cinéma en plein air⇒ Favoriser le partage de matériel entre les associations⇒ Créer un cercle littéraire et/ artistique

5. Conclusion et suites

Avant de clôturer la rencontre, Steve De Wevere présente **l'opération plantations d'arbres** qui se déroulera durant la **semaine de l'arbre** mi-novembre. Dans ce cadre, la Commune est à la recherche de bénévoles. Un appel est lancé auprès des citoyens présents pour participer. Une journée de formation à la plantation aura lieu samedi 24 octobre.

La FRW conclue la séance et rappelle **l'appel à candidature pour la Commission Locale de Développement Rural** ainsi que **l'appel à idées en cours** via la plateforme participation.frw.be

Enfin, la FRW encourage les participants à informer les citoyens des deux prochaines rencontres villageoises et des outils de participation en ligne (plateforme FRW pour la boîte à idées + atelier en ligne le 10 novembre pour les personnes qui n'auraient pas pu participer à une rencontre physique). Les actualités et dates concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site www.cse2030.info, page FB communale...), tout comme les résultats de la dernière enquête en ligne sur les enjeux.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Laëtitia LAMARCQ & Nicolas BOSMANS